Pour le changement dans le calme



François LESEIN

Mouvement Réformateur



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

Habitants des cantons de Laon, Braine, Craonne, Marle, Neufchâtel, Rozoy, Sissonne, Vailly,

Vous avez besoin d'un député efficace :

Un député doit
- ✦ Représenter à la Chambre ses électeurs,
- ✦ Faire entendre leurs voix,
- ✦ Soutenir leurs intérêts,
- ✦ Défendre leurs droits,
- ✦ Exprimer leurs opinions sur tous les problèmes, qu'il s'agisse des problèmes locaux ou des problèmes d'importance nationale.

Voilà comment j'entends remplir mon mandat :

• NI SOUMISSION SERVILE AU POUVOIR

Un député ne doit pas être esclave du Pouvoir. A quoi sert d'avoir un représentant qui, de façon inconditionnelle, souscrit à tous les actes, à tous les projets du gouvernement et du pouvoir exécutif ?

Tel est pourtant le cas de l'U.D.R., qui fonde l'essentiel de son programme sur une approbation aveugle de tout ce qui émane du Chef de l'Etat. Si le Gouvernement prévoit, par exemple, un plan qui lèse gravement les intérêts de l'Aisne, ou ceux d'une catégorie défavorisée, ce député ne pourra pas — et n'osera même pas — présenter les objections nécessaires.

C'est un parlementaire inutile !

• NI OPPOSITION SYSTEMATIQUE ET STERILE

Il n'est pas bon, non plus, qu'un député soit systématiquement opposé à l'action gouvernementale, toujours et pour tout. Une telle opposition est stérile : elle interdit à ce député toute possibilité d'obtenir pour ses concitoyens les investissements, les avantages auxquels ils ont droit. sous prétexte de tout remettre en cause. S'il ne songe qu'à des combinaisons politiques à longue échéance et ne se soucie pas des résultats concrets et positifs immédiats,

C'est un député inefficace !

• UN DÉPUTÉ QUI DOIT VOUS FAIRE RESPECTER DU GOUVERNEMENT

Il faut à l'Aisne, dans cette circonscription, un député EFFICACE, c'est-à-dire :

1° Un député qui sache défendre les droits de ses électeurs face aux empiètements de l'Etat et soutenir leurs intérêts face aux décisions gouvernementales, surtout quand celles-ci sont arbitraires ;

2° Un député qui connaisse les problèmes de sa circonscription mais aussi ceux du département (Il y a donc intérêt à ce que ce soit un conseiller général) ;

3° Un député qui puisse imposer au Gouvernement assez de respect et d'estime pour obtenir que ce Gouvernement respecte les électeurs.

Comme Conseiller général et maire, j'ai déjà mis en pratique ces principes. A maintes reprises, j'ai fourni la preuve de mon indépendance d'esprit.

Je suis ouvert au dialogue avec tous.

• LES RÉFORMATEURS ? AVANT TOUT LE BON SENS ET LE JUSTE MILIEU !

Loin d'être une homme seul, je suis entouré d'une équipe solide, composée d'éléments dynamiques, engagés dans les diverses activités sociales, économiques et politiques. C'est la force de nos convictions et la valeur de nos idées qui ont souvent obligé, même nos rares adversaires. à nous prêter attention.

Réfléchissez : Sans Liberté, il n'y aura pas de Progrès ; sans Progrès, la Liberté est illusoire.

Avec l'U.D.R., où est le Progrès ?

Avec le Communisme, que devient la Liberté ?



François LESEIN

Conseiller général, Maire de Sissonne

SUPPLÉANT : **Gérard LEGROS**

33 ans, agriculteur à Erlon

Vu : Le Candidat.

*BRUNETEAUX LAON